

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EVOLUE !

Soucieux de maintenir une bonne gestion des déchets et de maîtriser les coûts, en complément des déchetteries d'Avesnelles et de Solre-le-Château, la 3CA vous offre la possibilité de bénéficier d'une collecte de vos encombrants :

- à domicile sur rendez-vous une fois par an
- durant la période d'octobre 2024 à avril 2025

Volume maximum autorisé : 4 m³

Comment s'inscrire ?

- **Par téléphone** au **03 27 68 68 60**
 - **le mardi** : de 9h00 à 12h00 – 13h30 à 17h30
 - **le jeudi matin** : 9h00 à 12h00
 - **le vendredi après-midi** : 13h30 à 17h00
- **Par formulaire** disponible à l'accueil et sur le site de la communauté de communes :
 - **43 rue Cambrésienne à Avesnes sur Helpe.**
 - www.coeur-avesnois.fr

Comment retourner le formulaire ?

- **Par mail** à gestion-dechets@coeur-avesnois.fr.
- **En le déposant à l'accueil de la communauté de communes.**

Comment connaître la date de rendez-vous ?

Après inscription, le service environnement vous contactera pour vous proposer une date de passage chez vous et vous informer des modalités de collecte.



Vos objets encombrants devront être déposés le jour du ramassage.

NB : La liste des déchets autorisés à la collecte figure sur le formulaire.